

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE MEMBRES
composant le Conseil : 35
en exercice : 35
présents : 24
représentés : 7
pour : 24
abstentions : 7
contre : 0

OBJET : Vœu pour demander la modification provisoire de la ligne de bus 294 suite aux travaux de réalisation de la gare M13/M15 de Châtillon-Montrouge
Présenté au nom de la majorité municipale par Michel Faye, maire-adjoint aux transports

L'An deux mille quinze, le quatorze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses légalement convoqué le huit décembre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire

Étaient présents : L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON, P. RIBATTO, S. BOURDET, M. FAYE, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, Maires-Adjointes ; ME. MORIN, JC. PORCHERON, R. LHOSTE, JM. DURAND, AM. MERCADIER, V. RADAORISOA, E. CHAMBON, JM. GASSELIN, S. LE ROUZES, S. CROCI, M. FOULARD, C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, P. BUCHET, Conseillers Municipaux
lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

A. BULLET	à	L. VASTEL
R. BENMERADI	à	P. RIBATTO
JL. DELERIN	à	JM. DURAND
V. FONTAINE-BORDENAVE	à	S. BOURDET
J. N'GALLE-EBOA	à	C. BIGRET
C. ALVARO	à	M. FAYE
G. MERGY	à	P. BUCHET

Absents excusés : T. NAPOLY, JJ. FREDOUILLE, S. CICERONE, D. BEKIARI

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : Muriel FOULARD est désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Considérant que les travaux de réalisations de la gare M13/M15 de Châtillon-Montrouge vont commencer au début de l'année 2016. Leur durée prévue étant de 5 ans : de 2016 à 2020.

Considérant qu'à cause de ces travaux, la RATP recule le terminus de la ligne 294 à l'arrêt Pierre Sénard, situé à 650 m de la station de métro Châtillon-Montrouge, 650 m qui devront être faits à pied.

Envoyé en préfecture le 22/12/2015

Reçu en préfecture le 22/12/2015

Attaché le DCM151214

ID : 052-219200326-20151214-DEI 151214 30-DE

Considérant qu'une solution alternative est nécessaire pour tous les usagers de la ligne 294 qui se rendent à la station de métro Châtillon-Montrouge (depuis Igny, en passant par Verrières-le-Buisson, Châtenay-Malabry et Sceaux avant Fontenay-aux-Roses) or, la ligne de bus 394 passe au centre de Fontenay, croise la ligne 294 au carrefour Boucicaut : Antoine Petit, à 30 m de la halte Division Leclerc du T6 qui rejoint ensuite en 7 minutes sans risque d'embouteillage la station Châtillon-Montrouge.

DEMANDE

Article 1 : que pendant la durée des travaux de la réalisation de la gare M13/M15 de Châtillon-Montrouge, la ligne 294 prenne l'itinéraire de la ligne 394 à partir du carrefour Boucicaut/Antoine Petit pour :

- Réduire la durée des transferts à pied pour rejoindre la station de métro Châtillon-Montrouge,
- limiter la durée du trajet pour atteindre cette gare de métro par les transports en commun,
- éviter les retards dus aux embouteillages autour du chantier de la gare en construction.

De plus, ceci créera pour Fontenay-aux-Roses une desserte en soirée et le dimanche entre centre ville de Fontenay-aux-Roses et tramway T6 (le 294 complétant ainsi le service du 394)

Article 2 : ampliation de la présente délibération sera transmis à :

- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- M. le Président directeur Général de la RATP

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Et ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Conseiller Départemental



Laurent VASTEL

Certifié exécutoire

Compte tenu de la réception

En Préfecture le 22/12/2015

Publication/Affichage du 22/12/2015 au 22/02/2016

Pour le Maire et par délégation

P/le Directeur Général des Services

L'agent autorisé